

MOULINS ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

MAÎTRISE DU COÛT GLOBAL

LE RÉSEAU DE CHALEUR A UNE DIMENSION « SERVICE PUBLIC » INDÉNIABLE

Il est mis en œuvre sous forme de contrat de délégation de service public et constitue pour la collectivité un outil dédié à sa politique d'urbanisation du territoire. Les installations sont exploitées par SDC Moulines, filiale d'ENGIE Réseaux groupe ENGIE. Les prix de fourniture de chaleur et leurs indexations sont arrêtés par la Ville de Moulines. C'est la garantie pour tous les usagers d'un tarif performant et d'une égalité de traitement.

UN PRIX TRÈS COMPÉTITIF

L'arbitrage entre les énergies disponibles (biomasse, usine de valorisation énergétique et gaz) permet d'obtenir le meilleur prix. La mutualisation de la production et de la distribution d'énergie garantie une économie sur les dépenses de maintenance et de remplacement des équipements.

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE FAVORABLE

L'utilisation du bois-énergie pour la production de chaleur permet à SDC Moulines d'offrir aux abonnés un prix compétitif et soumis à un taux de TVA réduit (5,5%).

UNE CONSOMMATION IDENTIFIÉE ET TRANSPARENTE

Le développement de nouveaux outils de communication, apporte aux gestionnaires et aux utilisateurs une information transparente.

CONFORT ET SÉCURITÉ DES USAGERS

UN MODE DE CHAUFFAGE PROPRE

Ni bruit, ni odeur, ni rejet sur les lieux d'utilisation et d'habitation grâce à la décentralisation de la production.

Les réglementations industrielles appliquées aux réseaux de chaleur associées aux contrôles d'organismes indépendants sont une garantie supplémentaire pour les citoyens.

UN MODE DE CHAUFFAGE SÛR

L'absence de chaudière et de combustibles stockés sur les lieux d'habitation diminue considérablement les risques d'accidents.

Les réseaux sont aussi parfaitement adaptés aux contraintes de santé publique en limitant les rejets polluants.

UN MODE DE CHAUFFAGE FIABLE

Une disponibilité de service et de dépannage assurée 365 jours/an et 24h/24 par les équipes SDC Moulines.

IMPACT SOCIAL

UN ACTEUR POUR L'EMPLOI

Les chaufferies biomasse représentent également un atout pour la filière bois locale qui lui fournira, en 2015, 42 000 tonnes de bois par an.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

EN FRANCE, 23 % DES ÉMISSIONS DE CO₂ ET 46 % DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE SONT DUES AUX BÂTIMENTS

Le chauffage représente deux tiers de cette consommation d'énergie, ainsi qu'une grande partie des émissions de CO₂.

UN OUTIL AU SERVICE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Grenelle de l'environnement reconnaît dans les réseaux de chaleur un réel outil contre le réchauffement climatique. L'emploi du bois-énergie présente un bilan carbone neutre contrairement aux énergies fossiles et permet de réduire considérablement les émissions de CO₂.

LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Par la mise en place de plusieurs systèmes de filtration des fumées, SDC Moulines garantit des performances supérieures aux exigences réglementaires. Les cendres sont valorisées. Le réseau de chaleur de la ville de Moulines évite le rejet de 11 000 tonnes de CO₂ par an.

C'EST L'ÉQUIVALENT DES ÉMISSIONS CO₂ DE PLUS DE 14 000 AUTOMOBILES À CHAMBERY SUR 1 AN.

Réalisation : mon-univert.fr - Impression avec encres végétales. 01/2017



Agence Engie Cofely

« Le Brezet » 16 rue Pierre Boulanger
63017 CLERMONT FERRAND Cedex 02

Tél. : 04 73 34 64 84
Fax : 04 73 34 64 80

moulines.reseau-chaleur.com

RÉSEAU DE CHALEUR DE MOULINS



2 500

Nombre d'équivalents logements alimentés (établissements de santé, habitat social et copropriétés, bâtiments communaux et collectivités, collèges et lycées, industries, surfaces commerciales et bureaux)



LE RÉSEAU EN CHIFFRES

- 70 % de chaleur produite par le bois
- 11 000 tonnes de CO₂ évitées par an
- 59 000 MWh produits par an
- 14 km de réseau bois



MIX ÉNERGÉTIQUE

- 80% bois énergie
- 20% gaz naturel
- Fioul domestique en appoint secours



QUELQUES ABONNÉS

Moulines Habitat, Desplats (Airelles, Cytises), SCIC Habitat (Foyer Bourbonnais), Mairie de Moulines (Groupe scolaire, COSEC), Bar PMU, Agence Bignon (Rives d'Allier I, II et III), etc.



Moulins

Patrimoine énergétique du futur

Christian Place

Adjoint au Maire

Le choix de ce réseau est un projet exemplaire pour la Ville de Moulins. Il traduit l'engagement pris par notre équipe municipale d'améliorer un service dans un important quartier de notre Ville, sans compromettre la qualité de vie. C'est un message fort destiné à la population que d'introduire le critère Développement Durable dans une décision économique et sociale.

L'objectif étant de faire bénéficier l'ensemble des usagers d'une énergie concurrentielle dont l'indexation des prix sera maîtrisée car entièrement déconnectée de la volatilité des prix des énergies fossiles. La production et le réseau de chaleur seront donc entièrement modernisés de manière à sécuriser et inscrire ces installations dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Mettre l'accent sur les énergies renouvelables, c'est aussi faire prendre conscience de leur efficacité. Ce projet est donc un signal fort pour la Ville, son agglomération, le département de l'Allier et la Région Auvergne. Il montre qu'une Ville moyenne peut avoir une politique énergétique locale en phase avec les orientations des politiques nationales et européennes.

C'est par le choix de nos gestes au quotidien que nous agissons concrètement pour la qualité de notre environnement et la survie de notre planète.

Le réseau de chaleur de la ville de Moulins est un atout considérable pour l'environnement. Il permet de valoriser la filière bois locale et offre une alternative unique aux énergies fossiles (gaz, fioul, etc.)



Les points forts du réseau de chaleur de Moulins

Un réseau naturellement durable

Selon l'engagement de la Ville de Moulins en faveur du développement durable, les chaufferies bois-énergie de 23 MW, mises en service par SDC Moulins, seront exploitées jusqu'en 2024.

Ces installations permettent aux utilisateurs de bénéficier d'un chauffage économique et respectueux de l'environnement :

- Une chaleur produite à ?? % par des énergies renouvelables et de récupération,
- Une facture énergétique stable dans la durée,
- Plus de 11 000 de CO₂ non rejetées par an, c'est l'équivalent des émissions CO₂ de près de 6 000 véhicules circulant dans la ville sur une période d'1 an.

Simplicité, confort et sécurité

Les bâtiments raccordés au réseau de chaleur bénéficient d'une continuité de fourniture de chaleur tout au long de l'année. Long de 14 km ce réseau dessert les installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire des logements sociaux, bâtiments communaux, établissements de santé, des groupes scolaires...

La continuité de service

- Des vérifications quotidiennes sont assurées par les équipes SDC Moulins, des contrôles réglementaires sont entrepris par des organismes certifiés.
- Un service de dépannage 24h/24 – 365 jours par an permet une réactivité immédiate.

Vers une filière bois développée

Les chaufferies bois représentent également un atout pour la filière bois locale qui fournit plus de 42 000 tonnes de bois-énergie par an. L'approvisionnement est assuré par du bois provenant de la région (100 km maximum).

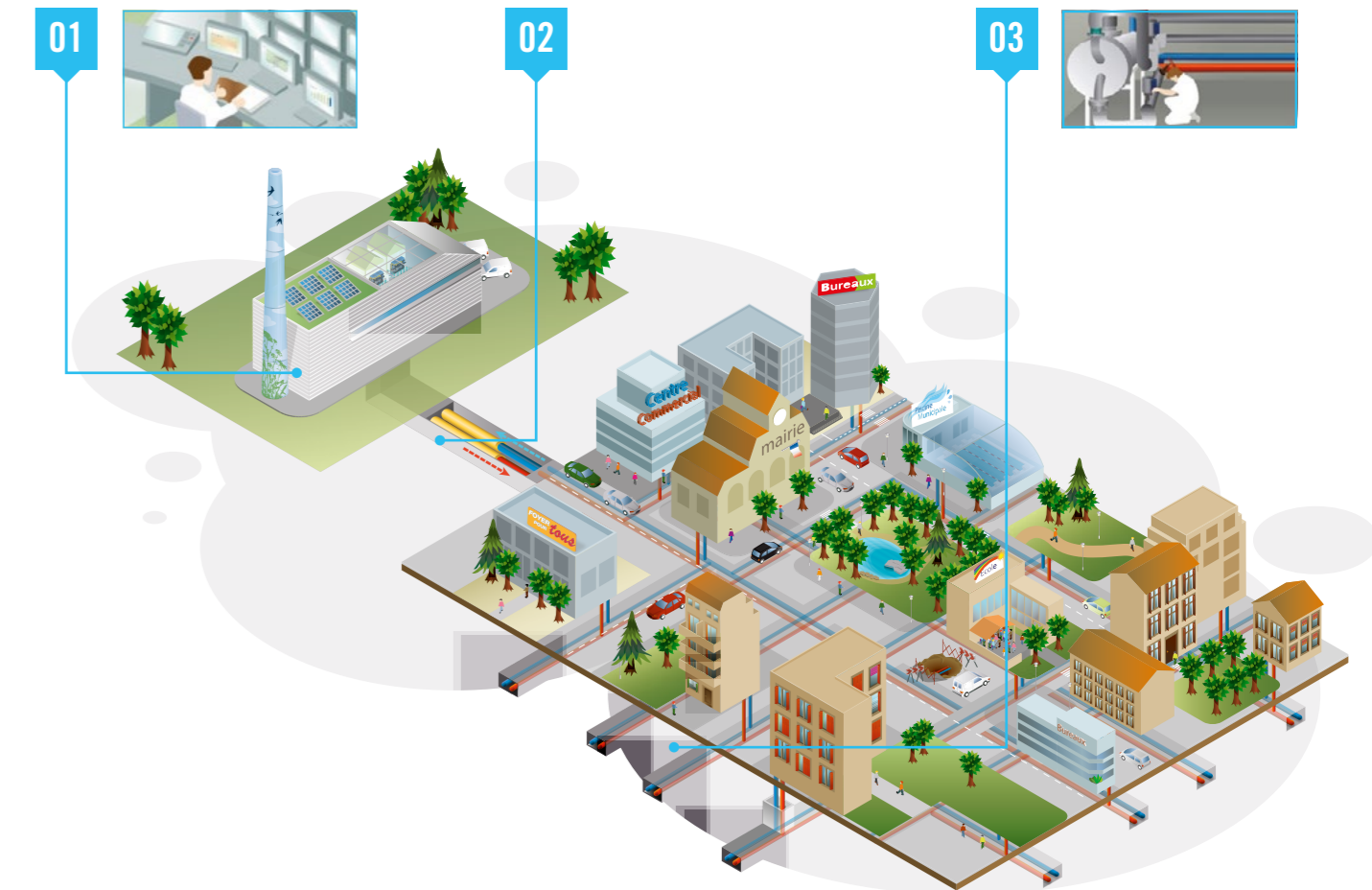
INFOS CLÉS

À Moulins la production de chaleur est assurée par :

- Le bois énergie 80 %
- Gaz naturel 20 %
- Fioul domestique en appoint secours



Le réseau de chaleur, le véritable moyen d'utiliser les énergies renouvelables



01 **Chaufferie : disponibilité, adaptabilité et mixité énergétique.**

La chaleur est produite dans des installations de hautes technologies, exploitées de façon industrielle, avec l'objectif du rendement thermique maximal. Elle peut être générée à partir de toutes les énergies existantes :

- Les énergies fossiles (gaz, fioul, charbon),
- Les énergies thermiques cogénérées,
- Les énergies renouvelables (biomasse, géothermie, solaire, etc.),
- Les énergies de récupération (incinération d'ordures ménagères, biogaz, bois-déchets).

02 **Réseau de distribution : contrôle et efficacité énergétique.**

L'eau surchauffée est acheminée vers les bâtiments abonnés par un réseau souterrain de canalisations isolées. Après avoir échangé sa chaleur, l'eau retourne vers la centrale pour être à nouveau chauffée.

On distingue le réseau primaire, qui transporte la chaleur de la centrale de production jusqu'aux postes de livraison des bâtiments, et le réseau secondaire, interne aux bâtiments, qui permet de distribuer la chaleur domestique des postes de livraison jusqu'aux radiateurs des logements par exemple.

03 **Les points de livraison ou sous-stations : silencieux et sécurisés.**

Postes d'échanges, les points de livraison sont situés aux pieds des bâtiments et ont pour fonction :

- De transformer la chaleur « industrielle » du réseau primaire en chaleur « domestique » et en eau chaude sanitaire du réseau secondaire,
- D'adapter la fourniture d'énergie (quantité et température) aux besoins des utilisateurs,
- D'enregistrer par comptage les consommations d'énergie.

Un chauffage central à l'échelle d'une ville, au service de ses clients

Le réseau de chaleur (ou chauffage urbain), véritable outil industriel au service de la collectivité, transporte de la chaleur sous forme d'eau surchauffée au moyen de canalisations sous voirie. Les utilisateurs se raccordent au réseau pour prélever l'énergie dont ils ont besoin, que ce soit pour des habitations ou des équipements résidentiels, tertiaires, industriels, publics ou privés. Cette énergie permet le chauffage des locaux ainsi que la production d'eau chaude sanitaire.